

Université					
	de Strasbourg				

Master 1 DROIT

Examens du 1^{er} semestre 2017/2018

Session 1

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Etienne Muller

Les étudiants répondront aux questions suivantes :

- 1) Quelles idées justifient le principe de non-concurrence consacré par la jurisprudence *Chambre syndicale de commerce de détail de la ville de Nevers* ? **(6 points)**
- 5) Comment s'opère la répartition des compétences entre l'Autorité de la concurrence et le juge administratif s'agissant du respect du droit de la concurrence par l'Administration ? (14 points)

Durée de l'épreuve : 1 heure

Document(s) autorisé(s) : NÉANT

Matériel autorisé : NÉANT